



Procès-Verbal de l'assemblée générale du comité régional de Cyclotourisme de Normandie

Le président du Coreg (Patrice LEGAL) a convoqué l'ensemble des clubs de Normandie (chaque club devant être représenté par son Président ou une personne dûment mandatée) le

Samedi 25 novembre 2017 à La Chapelle-Réanville (Eure) à 9heures30,

à la Salle polyvalente - chemin du bois du Froc

Ordre du jour :

- 9h00 : accueil des clubs,
- 9h30 : ouverture de séance,
 - présentation de la commune, du club, parole aux hôtes,
 - rapport moral,
 - rapport financier,
 - présentation des candidats au comité directeur du CoReg,
 - pause,
 - 1^{ère} partie des rapports d'activités : sphères formation/sécurité et accueil tout public,
 - 1^{ère} partie des récompenses : les diplômes de reconnaissance fédérale, les BCN/BPF,
 - rétrospective de la semaine fédérale de Mortagne-au-Perche,
 - verre de l'amitié,
- 13h00 : déjeuner : repas au Mont Vernon.
- 14h30 : reprise :
 - 2^{ème} partie des rapports d'activités : sphère tourisme/communication,
 - 2^{ème} partie des récompenses : le challenge de France, les rubans bleus, les médailles de la fédération et le concours photo,
 - modifications des statuts : lieu du siège social,
 - ajout d'un nouvel article au règlement intérieur,
 - votes,
 - réponses aux questions écrites,
 - interventions des officiels,
 - présentation d'activités des Comités Départementaux.
- 16h30 : pot de l'amitié.

330 voix de clubs étaient présentes ou représentées. Le quorum de (547/2 +1) soit 275 étant respecté, l'Assemblée Générale a pu délibérer valablement.

Personnalités présentes :

Monsieur André TURF - Maire de la Commune de la Chapelle Réanville,

Monsieur Bruno Chandavoine représentant Madame Sylvie Mouyon-Porte, Directrice de la DRDJSCS de Normandie,

Monsieur Jacques Vagner - représentant Martine CANO, Présidente de la FF de Cyclotourisme,

Personne excusée :

Jean ROUSSEL - Président du Comité Régional Jeunesse et Sport et de la Vie Associative.

✚ **RAPPORT MORAL** : aucune question ou remarque.

✚ **RAPPORT FINANCIER** : Des questions :

- Marcel FRELICOT - CC Gaillon-Cycles : Comment se fait-il qu'avec l'argent que possède le CoReg, les frais de déplacement des bénévoles ne soient pas remboursés ?

➡ C'est un choix. Certains veulent être remboursés mais d'autres préfèrent choisir la renonciation afin de pouvoir bénéficier de la déduction fiscale.

- Bernard LORIDE - CS Arkema : Pourquoi une telle provision de 4 000 € pour charge pour les Rayons Normands ?

➡ En fait, une subvention a été reçue pour des dépenses qui ont été effectuées mais les factures n'ont pas encore été reçues. Ces dépenses ne peuvent donc pas figurer sur ce bilan et apparaîtront donc sur le budget 2017/2018.

✚ **RAPPORT D'ACTIVITES** : aucune question ou remarque !

✚ **QUESTIONS ECRITES** :

1^{ère} question : Pierre MARCHAL - Président du Cyclo Club Normanvillais - 76

Pourquoi n'est-il pas envisagé de choisir un lieu plus central pour le déroulement des assemblées générales du CoReg ? A Houlgate par exemple.

Réponse du Président : En ce qui concerne les assemblées générales, il semble important que le CoReg aille à la rencontre des clubs et que le lieu ne soit pas toujours dans le même secteur pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui se déplacent.

D'un point de vue logistique, cela est plus facile aussi qu'un club s'en charge.

Pour la prochaine assemblée générale, il avait été annoncé qu'elle se déroulerait à Domfront (61) ; finalement, ça ne sera peut-être pas possible (nous le saurons très prochainement) mais de toute façon, elle aura lieu à l'ouest de la Normandie et la date probable est le 24 novembre 2018.

2^{ème} question : Hubert HUET - Président du CC Montebourg--Saint-Germain-de-Tournebut - 50

A quelle hauteur seront financées les actions « jeunes » l'an prochain ?

Réponse du Président : Le comité directeur du CoReg se réunira le 12 janvier 2018 et établira ce jour la politique de subvention qui sera appliquée pour les actions « jeunes ».

Le CoReg fera alors part de ses décisions aux clubs.

3^{ème} question : Hubert HUET - Président du CC Montebourg--Saint-Germain-de-Tournebut - 50

Lorsqu'il est écrit que les formations sont subventionnées 1/3 par le CoReg, 1/3 par le CoDep et 1/3 par le club, est-ce que les frais de déplacement sont inclus ?

Réponse du Président : Lors d'une réunion du comité directeur du CoReg (le 7 juin 2017), le principe d'1/3 par le CoReg, 1/3 par le CoDep et 1/3 par le club a été confirmé. En ce qui

concerne d'ailleurs le 1/3 par le club, il serait plus exact de dire par le licencié ou le club ; à eux de voir qui paie quoi. Par contre, ce principe ne concerne que les frais de formation. Les frais de déplacement sont à la charge du formé ; à lui de voir éventuellement avec son club.

INTERVENTIONS DES OFFICIELS :

M. Bruno CHANDAVOINE, conseiller d'animation sportive et représentant de la Direction Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale :

Celui-ci précise qu'il a été très heureux de partager cette assemblée générale avec nous et qu'il a été surpris de la qualité des documents reçus.

Il faut se poser les bonnes questions en ce qui concerne l'importance des interventions au niveau CoDep et CoReg.

Les subventions données au niveau du cyclotourisme s'élèvent à 20 600 € pour la Normandie (Clubs, CoDep et CoReg confondus).

Il faut s'attendre à ce que les fonds distribués soient moindres les années à venir. Les dotations au niveau national verront une baisse d'environ 25 à 30 %.

Les subventions concerneront essentiellement :

- les actions menées par les têtes de réseau (les comités régionaux ou comités départementaux plutôt que les clubs en tant qu'individuels)
- les créations de postes (animateur, agent de développement, personne accompagnatrice...)
- les aides au service civique. Un service civique dure de 6 à 12 mois. Le jeune est rémunéré par le ministère des sports entre 580 et 688 € par mois pour 24 heures par semaine. Cela signifie que le coût pour la structure accueillante est presque nul (8 €).

Le CoDep 61 a d'ailleurs monté un dossier, le choix du candidat va se faire dans les prochains jours et le jeune devrait commencer début décembre.

Plus d'information sur : servicecivique.fr

M. Jacques VAGNER, représentant Martine CANO présidente de la FFCT qui n'a pas pu être présente :

Celui-ci aborde essentiellement le sujet des nouvelles formules de licences qui interrogent beaucoup les personnes présentes.

RESULTATS DES VOTES :

307 bulletins par vote.

Rapports : 250 pour ; 18 contre ; 39 votes nuls.

Les rapports sont approuvés à la majorité.

Modification des statuts et ajout d'un article au règlement intérieur : 264 pour ; 4 contre ; 39 votes nuls.

Les modifications des statuts et l'ajout d'un article au règlement intérieur sont adoptés à la majorité.

Article 1^{er} des statuts :

Son siège social est fixé au CSN (Centre Sportif National de Normandie), Route de la vallée, 14510 Houlgate. Il peut être modifié par délibération de l'assemblée générale, à l'intérieur du territoire du comité régional.

Article 29 du règlement intérieur : *Les membres du comité, animateurs et adhérents mandatés ne perçoivent aucune rémunération en raison de leurs fonctions mais peuvent percevoir des remboursements de frais exposés, justifiés et éventuellement autorisés préalablement (frais de déplacements, d'hébergement et repas, matériel de bureau, frais postaux, internet...). Les modalités, les taux et plafonds de remboursement des frais de déplacements, d'hôtel et de repas sont fixés par le Comité Directeur.*

***Candidat à un poste du comité directeur : 243 pour ; 22 contre ; 42 votes nuls.
Didier BOISBLUCHE est élu à la majorité.***

Fait à Flers le 27 novembre 2017.

Le président du CoReg

Patrice LEGAL

La secrétaire du CoReg

Chantal GAUMER

CLUBS PRESENTS :

CoDep 14 :

0634 - AMICALE CYCLO CAENNAISE
1002 - VELO CLUB LEXOVIEN
2168 - U.S.O. MONDEVILLE
2180 - ELECT GAZ ASSOC SP
3410 - CYCLOS SLSN CONDE SUR NOIREAU
5163 - USM BLAINVILLAISE CYCLO
5323 - TWISTO VELO RANDO
6876 - ABC AMICALE BARBERY CYCLO
7233 - ASSOCIATION CYCLOTOURISME
HEROUVILLAISE
7278 - COTE DE NACRE CYCLO
7899 - LES CYCLOS DE L'ODON

- 11 clubs présents sur 33 (33,33 %)
- 43 voix sur 100 voix potentielles (43 %)

CLUBS PRESENTS :

CoDep 50 :

0387 - RANDON CYCLO CHERBOURGEOIS
0826 - UNION CYCLO SAINT LOIS
2387 - UNION SPORTIVE ACOME
3277 - ROUE LIBRE ST SAUVEURAISE
4451 - CC MONTEBOURG - ST GERMAIN DE
TOURNEBUT

CLUBS REPRESENTES :

2012 - AMIC LAIQUE VALOGNES CYCLO
4939 - CYCLOS BARENTONNAIS
4969 - CYCLO TOURISTES DE DUCEY
7080 - CLUB CYCLO AGON COUTAINVILLE

- 5 clubs présents et 4 clubs représentés sur 18 (50 %)
- 27 voix et 24 voix soit 51 sur 83 voix potentielles (61,45 %)

CLUBS PRESENTS :

CoDep 27 :

0812 - VELO CLUB VERNONNAIS
0939 - CC GAILLON CYCLES
1101 - CYCLO LOISIRS D'EVREUX
1186 - ENTENTE GISORSIENNE
1397 - ASS. SPORTIVE ANDRESIENNE
CYCLOTOURISME
2902 - CLUB SPORTIF ARKEMA
2904 - VELO CYCLO BEUZEVILLAIS
2940 - SAINT PHILBERT ATHLETIC CLUB
3867 - VELO CLUB ROUTOTOIS
5308 - AMICALE CYCLO VERNOLIENNE
5491 - CYCLOS TOURISTES LOVERIENS
6360 - A.S.L. CIERREY CYCLO
6490 - ASS. SPORT. BRETOLIENNE CYCLO
6499 - GUIDONS A CRAMpons VTT
7260 - CYCLO CLUB DU ROUMOIS
7379 - VELO CLUB DE GASNY

CLUBS REPRESENTES :

4146 - STADE VERNOLIEN CYCLO
5911 - AMICALE CYCLO AVRAISE
7807 - CYCLO BERNAY

- 16 clubs présents et 3 clubs représentés sur 32 (59,38 %)
- 69 voix et 10 voix sur 112 voix potentielles (70,53 %)

CLUBS PRESENTS :

CoDep 61 :

1016 - CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS
1518 - RAND CYCLO DU VAL DE VERE
1616 - LES RANDONNEURS DU PERCHE
2888 - CYCLO DOMFRONTAIS
3449 - AMICALE CYCLO LA FERRIERE
3481 - CYCLOTOURISTES D'ANDAINNE
4205 - CYCLO RANDON ARGENTANAIS
5412 - LES LEOPARDS CYCLOTOURISTES
6207 - CYCLO CLUB DE VIMOUTIERS
7652 - VTT LES ECUREUILS DU BOCAGE
99061 - MI ORNE

CLUBS REPRESENTES :

5760 - CYCLO CLUB DE COURGEOUST

- 11 clubs présents et 1 club représenté sur 25 (48 %)
- 54 voix et 2 voix soit 56 sur 93 voix potentielles (60,22 %)

CLUBS PRESENTS :

CoDep 76 :

0001 - G.T. ROUENNAIS
0032 - VELOCE CLUB HAVRAIS
0708 - CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS
1026 - VELO CLUB FECAMPOIS CYCLO
1796 - STADE VALERIQUEAIS CYCLOTOURISME
2730 - ASS CYCLO DE STE ADRESSE
3061 - CLUB CYCLOTOURISTE YVETOT
3206 - ASPTT LE HAVRE CYCLO
4034 - ASPTT NEUFCHATEL EN BRAY
4800 - AMICLAE CYCLO PAVILLAISE
5010 - LES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES
DE CAUDEBEC LES ELBEUF
5195 - CYCLO CLUB NORMANVILLAIS
6388 - ENTENTE CYCLO VALLIQUERVILLE
6443 - C.O. RHONE POULENC ELBEUF
6503 - ASSOC-CYCLO-MARCHE-
GODERVILLAISE

6922 - CONFRÉRIE DES BREVETS DE FRANCE
ET D'AILLEURS

7157 - LA PETITE REINE

7407 - UNION CYCLISTE DE BUCHY

8000 - VTT DÉCOUVERTE

CLUBS REPRESENTES :

0738 - CLUB SPORTIF DE ND GRAVENCHON

3868 - CYCLO CLUB CANY

3990 - A.C.T. MONTIVILLERS

6320 - CLUB CYCLO LE TRAIT

6639 - CLUB CYCLO ALLOUVILLAIS

7244 - E.S.A. CYCLO

8129 - VTT ROUEN

- 19 clubs présents et 7 clubs représentés sur 49 (53,06 %)
- 74 voix et 27 voix soit 101 sur 159 voix potentielles (63,52 %)

RÉCOMPENSES :

Diplôme de Reconnaissance fédérale :

CoDep 14 : Édouard DESPRESQUES - USM Blainville,	ok
Eric BIDON - CC Mézidon-Canon,	non remis
Odile GUYOT - Cyclos SLSN,	ok
CoDep 27 : Tristan DUTERTRE - CL Évreux,	ok
Daniel CHARLES - AC Vernolienne,	ok
CoDep 50 : Françoise HUET - CC Montebourg,	ok
Frédéric JOUAN - CC Montebourg,	non remis
Michaël GOSSELIN - CC Montebourg,	ok
CoDep 61 : Maxime CHEVREUIL - les écureuils du Bocage,	non remis
CoDep 76 : Romuald MAHIEU - ACM Goderville,	oui
Céline GAILLANDRE - ST-Valéry CT,	ok

Challenge de France :

Récompense nationale :

Catégorie de 3 à 35 licenciés : Trophée d'Or : Confrérie des Brevets de France
Trophée de Bronze : Club des Randonneurs Havrais
Catégorie à partir 76 licenciés : Trophée d'Or : Cyclo Loisirs d'Évreux

Récompense régionale :

Souvenir Jean-Pierre Guillot :

Catégorie de 3 à 35 licenciés : ASPTT Rouen (absent) remis à l'ASPTT Neufchâtel

Catégorie de 36 à 75 licenciés : Club Sportif Arkéma

Catégorie à partir 76 licenciés : CC Montebourg - St-Germain-de-Tournebut

Ruban Bleu :

ACM Goderville

Diplôme de Reconnaissance « Jeunes » (récompense Coreg) :

Bronze	SAKIC	Louis	ACM Goderville	2 ^{ème} au CNER avec l'équipe de Normandie.
Bronze	RIOU	Erwan	ACM Goderville	2 ^{ème} au CNER avec l'équipe de Normandie.
Bronze	GALLAIS	Aurélien	Cyclo Club Yvetot	Encadrant SNEJ.
Bronze	GALLAIS	Valentin	Cyclo Club Yvetot	Encadrant SNEJ.
Bronze	GUILLEMIN	Tanguy	Cyclo Club Yvetot	Encadrant SNEJ.
Bronze	QUERTIER	Anais	Cyclo Club Yvetot	Encadrant SNEJ.
Bronze	LARCHEVEQUE	Paul	Cyclo club Yvetot	2 ^{ème} au CNER avec l'équipe de Normandie.
Bronze	CHAUVIN	Camille	Cyclo Loisirs d'Evreux	Encadrant SNEJ.
Bronze	LOUVEAU	Pierre	Cyclotouristes d'Andaines	Encadrant SNEJ.
Bronze	TISSERAND	Alban	Cyclotouristes d'Andaines	Encadrant SNEJ.
Bronze	BRASSEUR	Théo	RC Caudebec-les-E	3 ^{ème} du critérium national Route en catégorie 13/14.
Bronze	DENNETIERE	Théo	RC Caudebec-les-E	2 ^{ème} au CNER avec l'équipe de Normandie.
Bronze	CHEVREUIL	Maxime	VTT les écureuils du bocage	Encadrant SNEJ.
Bronze	LEROYER	Thibault	VTT les écureuils du bocage	Encadrant SNEJ.
Bronze	BISSON	Clément	VTT les écureuils du bocage	Encadrant SNEJ.
Bronze	ROESCH	Lou	VTT les écureuils du bocage	2 ^{ème} du critérium national VTT en catégorie 13/14.
Argent	HARDY	Thomas	RC Caudebec-les-E	1 ^{er} du critérium national Route en catégorie 17/18, Encadrant SNEJ à Châtellerault 2017.
Argent	LAIGLE	Sarah	VTT les écureuils du bocage	Encadrant SNEJ à Châtellerault 2017, 3 ^{ème} du critérium national VTT en catégorie 17/18.
Or	LILLAZ	Louise	ACM Goderville	2 ^{ème} fille du concours éducation routière SNEJ, 7 ^{ème} place au CEER de Tirana avec l'équipe de France, 2 ^{ème} place au CNER avec l'équipe de Normandie.
Or	GILLES	Léonie	Cyclo club Yvetot	1 ^{ère} fille du concours éducation routière SNEJ, 7 ^{ème} place au CEER de Tirana avec l'équipe de France, 2 ^{ème} place au CNER avec l'équipe de Normandie.
Or	DUTERTRE	Tristan	Cyclo Loisirs d'Evreux	DRJ, Encadrant SNEJ.

Médailles fédérales :

Médaille de Bronze :

▪ Dotation de la Présidente fédérale :

1. Gérard COURVILLE ok
2. Dominique NASLIN ok

▪ Dotation normale :

1. Michel CHAUSSEPIED - CoDep 14 - AC Hérouville ok
2. Jean PELTIER - CoDep 14 - VC Lisieux non remis
3. Daniel ECHARD - CoDep 27 - Saint-Marcel CT non remis
4. Dominique DUTERTRE - CoDep 27 - CL Évreux ok
5. Jean ROUSSEL - CoDep 27 - CL Évreux excusé
6. Stéphane GIBON - CoDep 50 - CC Montebourg - St-Germain-de-Tournebut ok
7. Alain LEROUX - CoDep 50 - UC Saint-Lô non remis
8. Chantal GAUMER - Code 61 - Les léopards Cyclotouristes ok
9. Vincent ROUSSEL - CoDep 61 - VTT Les Écureuils du bocage non remis
10. Guy LAURENT - CoDep 61 - CT Alençon ok
11. Françoise FOLLIN - CoDep 76 - CC Yvetot excusée
12. Fabien ROBERT - CoDep 76 ok
13. Georges BRIERES - CoDep 27 - AC St-Pierre-de-bailleul, non remis
14. Philippe HAUREE - CoDep 61 - Amicale Cyclo La Ferrière, ok
15. Didier BOISBLUCHE - CoDep 61 - Cyclos Domfrontais, non remis
16. Jean-Claude BOUTARD - CoDep 76- AC Pavilly, non remis

Médaille d'Argent :

1. Marcel FRELICOT - CoDep 27 - CC Gaillon-Cycles ok
2. Luc GRANTE - CoDep 50 - Acome Mortain ok